

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET 20200**

■ RAPPEL

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation. Elle est disponible sur le site internet de la Commune.

■ LE CADRE GENERAL DU BUDGET

Le Compte Administratif 2021 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année. Il présente les résultats de l'exécution du budget.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Le budget d'investissement est lié aux projets de la Commune à moyen ou long terme. Il regroupe toutes les dépenses impactant la valeur ou la consistance du patrimoine de la Collectivité.

Les résultats de clôture de l'exercice 2021 s'établissent comme suit :

	Report 2020	2021	Cumulé	Reste à réaliser
Résultat de fonctionnement	0.00 €	446 908.50 €	446 908.50 €	
Résultat d'investissement	-396 609.76 €	580 690.62 €	184 080.86 €	69 692.73 €
Résultat global 2021	-396 609.76 €	1 027 599.12 €	630 989.36 €	69 692.73 €

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre Collectivité.

Le budget de fonctionnement permet à notre Collectivité d'assurer le quotidien. Cette section regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

■ LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

↳ Les recettes

LIBELLE	PREVISIONS 2021	REALISE 2021
013 - Atténuations de charges	25 118.00 €	27 438.87 €
70 - Produits de gestion courante	46 250.00 €	45 966.65 €
73 - Impôts et taxes	2 227 045.00 €	2 172 610.35 €
74 - Dotations Subventions	760 858.00 €	709 364.40 €
75 - Autres produits (dont locations)	39 332.00 €	36 763.78 €
76 - Produits financiers	3.00 €	2.13 €
77 - Produits exceptionnels	16 500.00 €	79 688.50 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	10 078.00 €	149 757.39 €

Le total des recettes de fonctionnement s'élève à **3 221 592.07 €** (3 071 834.68 € pour les recettes réelles et 149 757.39 € pour les recettes d'ordre).

Chapitre 013 – il comprend notamment les remboursements de rémunération suite aux arrêts maladie et accident de travail.

Chapitre 70 – il concerne le produit des services et des ventes directes. Les principales ressources de ce chapitre sont les paiements effectués pour les concessions cimetière, les redevances d'occupation du domaine public et les prestations des activités jeunesse.

Chapitre 73 – il concerne plusieurs recettes mais la plus importante reste celle de la fiscalité locale. La Commune a, cette année encore, maintenu les différents taux d'imposition, à savoir 37.26% pour la Taxe sur le Foncier Bâti, et 50.60% pour la Taxe sur le Foncier Non Bâti. Les recettes de ce chapitre représentent plus de 67% des recettes de fonctionnement. Les autres postes importants sont la taxe additionnelle aux droits de mutation (110 515.14 €) et l'attribution de compensation versée par la Communauté d'Agglomération (362 288 €)

Chapitre 74 – il concerne essentiellement les dotations de l'Etat, le FCTVA et les allocations compensatrices.

Chapitre 75 – il concerne les autres produits de gestion courante essentiellement constitués des revenus des locations de salles et des fermages.

Chapitre 77 – chapitre alimenté par les remboursements des assurances suite aux sinistres et les produits de cessions.

↳ Les dépenses

LIBELLE	PREVISIONS 2021	REALISE 2021
011 - Charges courantes	872 679.00 €	865 813.59 €
012 - Charges de personnel	1 090 000.00 €	1 073 699.99 €
022 - Dépenses imprévues	0.00 €	0.00 €
65 - Autres charges	433 787.00 €	409 050.57 €
66 - Charges financières	84 041.63 €	76 384.08 €
67 - Charges exceptionnelles	4 381.00 €	4 170.73 €
68 - Dotations aux provisions	5 000.00 €	5 000.00 €
023 - Virement en investissement	477 896.57 €	0.00 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	157 398.80 €	340 564.61 €

Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à **2 774 683.57 €**, composé de 2 434 118.96 € pour les dépenses réelles et 340 564.61 € pour les dépenses d'ordre.

Chapitre 011 – il comprend les dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : les charges liées aux fluides, à l'énergie, aux fournitures, contrats de prestations de services, la maintenance, les assurances et l'entretien des bâtiments publics et la voirie ...

Chapitre 012 – ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel. Il représente environ 39% des dépenses de fonctionnement.

Chapitre 65 – il est principalement constitué des indemnités des élus pour 120 155.65 €, des participations obligatoires pour 150 780.59 € et de 107 622.00 € au titre des subventions aux associations.

Chapitre 66 – il comprend le remboursement des intérêts de la dette.

Chapitre 68 – il correspond à une provision pour les contentieux en cours, provision inscrite à hauteur de 5 000.00 €.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes réelles de fonctionnement et celui des dépenses réelles de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Commune à financer elle-même ses projets d'investissement.

Pour l'année 2021, cet écart est de 637 715.72 €.

■ SECTION D'INVESTISSEMENT

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. L'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine de la commune.

En recettes, en plus de l'autofinancement, coexistent, les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

↳ Les recettes

LIBELLE	PREVISIONS 2021	REALISE 2021
024 - Produits de cession	100 000.00 €	0.00 €
10 - Dotations	1 089 434.26 €	1 083 597.54 €
13 - Subventions	1 204 925.70 €	832 013.76 €
16 - Emprunts et dettes	2 300 000.00 €	2 300 000.00 €
20 - Immobilisations corporelles	315.00 €	312.48 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	157 398.80 €	340 564.61 €
041 - Opérations patrimoniales	446 200.00 €	443 174.86 €
021 - Virement du fonctionnement	477 896.57 €	

Le total des recettes d'investissement s'élève à **4 999 663.25 €** (4 215 923.78 € pour les recettes réelles auxquelles s'ajoutent le virement pour un montant de 477 896.57 € et 443 174.86 € pour les recettes d'ordre).

Chapitre 10 - il est composé du remboursement du FCTVA pour 394 334.31 €, de 49 513,97 € de taxes d'aménagement et de 639 749.26 € d'excédent de fonctionnement 2020 capitalisé.

Chapitre 13 - Les subventions d'un montant de 1 097 133.60 € en lien avec les travaux en cours proviennent de la Région, du Département de l'Agglomération et de la Fédération de tennis.

Eglise :	369 903.60 €
Tennis :	52 330.00 €
Salle Dumoulin :	387 495.10 €
Chemineux doux :	22 285.06 €

Chapitre 16 - Le recours à un emprunt de 2 300 000.00 € s'est avéré nécessaire pour réaliser les différents investissements de l'année.

↳ Les dépenses

LIBELLE	PREVISIONS 2021	REALISE 2021
001 - Déficit d'investissement N-1	396 609.76 €	396 609.76 €
020 - Dépenses imprévues	2 900.00 €	0.00 €
16 - Remboursement d'emprunts	458 000.00 €	414 543.86 €
20 - Immobilisations incorporelles	49 470.80 €	31 831.73 €
204 - Subventions versées	110 242.00 €	46 738.61 €
21 - Immobilisations corporelles	563 562.11 €	327 782.11 €
23 - Immobilisations en cours	3 739 107.66 €	3 005 144.07 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	10 078.00 €	149 757.39 €
041 - Opérations patrimoniales	446 200.00 €	443 174.86 €

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **4 815 582.39 €** (4 222 650.14 € de dépenses réelles et 592 932.25 € de dépenses d'ordre).

Les principales opérations d'investissement en 2021 ont été consacrées aux travaux et aux achats d'équipements que l'on peut scinder en 3 groupes :

- ◆ Le premier est consacré aux investissements courants annuels dans le cadre d'opérations d'entretien ou de renouvellement (études topographiques, licences diverses, serveur...) et de transition énergétique (achat de 2 camions pour le service technique dont un roulant au biogaz naturel)
- ◆ le second est consacré à la poursuite des opérations antérieures, à savoir :
 - ▶ Extension salle de tennis
 - ▶ Travaux salle de sports
 - ▶ Rénovation église Saint Nicolas
- ◆ le troisième concerne de nouvelles opérations, à savoir :
 - ▶ Achat de terrains (Redoux + le Caillou)
 - ▶ Travaux de voirie 2021
 - ▶ Mise en place de la vidéosurveillance
 - ▶ City stade
 - ▶ Parc de stationnement Cieutat

Le capital de la dette restant dû au 31 décembre 2021 s'élève à 4 804 173.62 €. Cela représente une dette de 1 250 € par habitant.

Fait à LA CHAIZE LE VICOMTE, le 21 mars 2022

Le Maire

Yannick DAVID

